

Compte rendu du 2ème conseil d'école de l'année scolaire 2017-2018 ayant eu lieu le lundi 19 février à 18h00

Étaient présents :

Pour la mairie : Mme ARRUEGO, M RAULT

Représentants des parents d'élèves titulaires : Mme BERTRAND, M LEPREVOST, Mme GUITTIER, Mme DEROUET

Représentants des parents d'élèves suppléants : Mme GOULARD, Mme MAUVIEL

Enseignants : Mme BERTRAND, Mme RAULT, Mme FORGET et Mme JAMES

Excusée : Mme VESPIER (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme ROSATI (parent), Mme LADROUE (parent), M CASTEL (élu)

Présidente : Mme BERTRAND, directrice

Secrétaire : Mme RAULT, enseignante

L'ordre du jour :

- Les projets de l'année
- La préparation de la rentrée 2018
- La sécurité et le PPMS
- Les travaux et les aménagements
- Bilan Coopérative scolaire

Les projets de l'année :

- Les élèves sont allés au cirque le jeudi 21 décembre pour lancer le projet Arts du Spectacle
- Les élèves ont assisté au spectacle des 3 Chardons le mardi 14 novembre.
- Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont eu une formation M'T dents et les CP ont bénéficié d'un dépistage dentaire.
- Le projet Piscine est bientôt fini. Très agréable d'avoir 3 parents agréés.
- Les classes de MS-GS et CP-CE1-CE2 participent à un projet d'écriture d'un roman baladeur : Scolaplume et Materlivre.
- Toute l'école participe au prix littéraire des Incorruptibles
- Les élémentaires font le concours kangourou et koala (concours de mathématiques national) le jeudi 15 mars.
- Les élémentaires auront une formation de la part de SMEOM sur le recyclage le mardi 13 mars et une formation d'un prestataire EDF sur les risques électriques le 25 juin.
- Les CM1-CM2 ont reçu la visite d'un adjudant de gendarmerie pour préparer le permis internet qu'ils passeront le 27 mars.

- Nous projetons de faire un cycle vélo et une sortie vélo en fin d'année pour les élèves du CP au CM2.
- Nous projetons de faire une sortie plage en fin d'année.
- Le carnaval aura lieu le mardi 24 avril sur le thème du cirque (nous fabriquerons les costumes à l'école à partir de tee-shirts)
- La fête de l'école sera sur le thème des arts du spectacle et aura lieu le samedi 23/06/18.
- En avril ou mai, les enfants iront à la rencontre de M Duyck et de son exploitation agricole qu'ils traversent tous les jours pour aller en cantine.

PROJET ARTS DU SPECTACLE :

Nous travaillons toute l'année autour des arts du spectacle (cirque et théâtre principalement). Nous aurons deux temps fort :

- Venue d'un chapiteau la semaine du 2 au 6 avril avec spectacle proposé par les élèves le vendredi 6 avril à 18h. Il faudra sûrement des parents pour aider à monter le chapiteau.
- 9 interventions par une compagnie de théâtre entre mars et juin pour les élèves de GS au CM2.

Les enfants réaliseront des décors pour la fête de l'école sur ce thème en TAP.

Ce gros projet est cofinancé par la mairie, l'APE et la coopérative scolaire.

L'équipe enseignante demande à la Mairie si ce budget projet est exceptionnel ou s'il peut être envisagé chaque année.

M Le Maire explique qu'afin d'uniformiser les pratiques sur les deux groupes scolaires de la commune, la coopérative recevra une dotation « projets » chaque année d'environ 60€ par élève. Ceci reste à valider par le vote du conseil municipal.

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
9	17	12	14	12	8	10	12	10	104
10	19	17	12	15	12	8	10	12	115

La préparation de la rentrée 2018 :

La mairie a reçu un courrier de l'Inspection Académique prévoyant 115 élèves, l'Inspectrice nous a annoncé l'ouverture d'une cinquième classe qui sera validée à la commission le 19 mars.

La question des TPS scolarisés à l'école des Vents et Marais et souhaitant aller à l'école Lucien Cingal pour la PS est discutée. Les parents doivent écrire une demande de dérogation à la Mairie.

L'équipe enseignante demande à la mairie ce qui est prévu pour les locaux, une nouvelle classe est nécessaire avec un bloc sanitaire et un couloir pour ranger les manteaux.

La Mairie explique qu'un tel investissement est lourd et que la 5^{ème} classe n'étant pas sûre d'être pérenne pendant des années, l'investissement s'il a lieu se ferait dans une classe mobile.

A ce moment du conseil, M Rault explique qu'il souhaite résoudre le problème de cantine éloignée de l'école dès la rentrée prochaine et que l'aménagement d'une cantine ET d'une classe représente un gros investissement pour la commune. Il faudra que ce soit discuter en conseil municipal.

La directrice propose que la cantine et la 5^{ème} classe soient dans le même bâtiment afin de réduire les coûts d'installation (dalle, arrivées d'électricité et d'eau communes).

M Rault conclue en demandant un courrier justifiant la nécessité d'une 5^{ème} classe pour appuyer cette demande auprès du conseil municipal.

Les emplois de 2 ATSEM et 1/2 ne changent pas pour la rentrée 2018.

Un devis mobilier a été transmis par la directrice à la Mairie et une demande de hausse de budget de fonctionnement en fonction de l'augmentation des élèves.

La sécurité et le PPMS

La directrice accompagnée de M Savin pour la Mairie de Moulthouville a fait le tour de l'école avec le référent sécurité de la gendarmerie de Bretteville sur Laize. L'objectif était de regarder tous les points à améliorer pour prévoir au mieux une intrusion malveillante.

Il en est ressorti que l'école n'était pas sécurisée en cas d'intrusion et qu'il faudrait apprendre aux élèves à fuir intelligemment, chose très difficile pour des jeunes élèves de maternelle. Nous aurons besoin de parents pour encadrer un futur exercice d'évacuation.

De plus, il faudrait faire quelques aménagements pour l'école :

- Pose de films occultant sur le bas des fenêtres du couloir du bâtiment principal.
- Pose d'un brise-vue sur le muret séparant l'habitation voisine
- Pose de verrou rapide sur la porte blanche du couloir et sur la porte du nouveau bâtiment.
- Mise en place d'un téléphone en lien entre les deux bâtiments
- Ouverture d'un portillon dans la haie
- La question des clés est centrale, est-ce possible un pass pour l'école ou différents trousseaux.

Les travaux et les aménagements

- Le parking est en cours de réalisation, cela ne dérange pas du tout le fonctionnement de l'école.
- Est-il possible de mettre un revêtement anti-glissant sous le préau ?
- Est-il possible de poser un second tableau pour la classe des CE2-CM1-CM2 ?*
- Est-il possible d'avoir des filtres occultant pour les classes élémentaires ?

- Est-il possible d'avoir un téléphone avec plusieurs unités qui communiquent entre elles ?
- Est-il possible d'avoir du sel en cas de givre dans la cour ?
- Les élèves seront sensibilisés au recyclage, il faudrait vider les bacs de recyclage plus régulièrement.

La Mairie indique que pendant les vacances d'hiver des tablettes seront installées au dessus des portes manteaux qui n'en avaient pas, la façade sera nettoyée, la toiture sera démoussée, la grille dans la cour sera débouchée, les jeux seront aménagés (dalles de réception) et des plantations seront faites. Pour les vacances de pâques, est prévu de faire le marquage dans la cour et de créer des espaces de stockage au grenier.

Bilan coop

En caisse : 3559€ + 60€ (liquide)

Entrées :

- Gains des photos: 420€

Sorties :

- Livres cycle 2 et cycle 3 : 100€
- Galette : 136€
- Concours kangourou : 156€

Fait à Chicheboville, le 12 mars 2018

Emeline BERTRAND

Directrice de l'école des Vents et Marais, Moulton-Chicheboville